

Zeitschrift: Le Tracteur et la machine agricole : revue suisse de technique agricole
Herausgeber: Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture
Band: 30 (1968)
Heft: 12

Rubrik: De tout un peu

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De tout un peu

Tracteurs polonais pour la France

Conformément à un traité quinquennal conclu avec la France, un total de 2000 tracteurs polonais «Ursus», d'une valeur globale de 10 millions de zlotys (= env. 11 millions de francs suisses), seront livrés dans ce délai à notre grande voisine de l'ouest. Les Usines Ursus créeront également en France, pour leurs produits, un réseau de postes de service après-vente ainsi qu'un magasin central de pièces de rechange.

Agriculture entièrement mécanisée

L'agriculture de l'Allemagne fédérale a atteint maintenant le stade de la motorisation intégrale. On compte actuellement dans ce pays, y compris Berlin-Ouest, pas moins de 1'240'000 tracteurs agricoles. Pour les 1'424'000 exploitations agricoles recensées, cela représente en moyenne 0,9 tracteur par domaine. Aussi ne peut-on guère s'attendre à une augmentation de l'effectif global des tracteurs, mais plutôt au renouvellement des matériels, d'un côté par la nécessité de remplacer les vieilles machines, d'un autre côté par le désir des agriculteurs d'acquérir des tracteurs d'une puissance supérieure à 30 ch.

Truc contre l'éternuement

Il paraît que le rhume a un effet ralentisseur sur les réflexes et qu'une perte de conscience passagère se produit durant l'éternuement. Les médecins conseillent aux conducteurs de véhicules automobiles d'employer le truc suivant dès qu'on sent venir l'éternuement par un chatouillement dans le nez et la gorge: appuyer fortement la pointe de la langue (recourbée en arrière) contre la partie arrière du palais. Ce procédé, aussi simple qu'efficace, empêche l'éternuement de se produire.

Les automobilistes allemands sont ceux qui circulent le plus

Les conducteurs allemands de voitures automobiles couvrent en moyenne 18'600

km par an et dépassent ainsi nettement les conducteurs des autres pays européens. Avec 18'500 km, les Hollandais se placent au deuxième rang. Ils sont suivis par les Danois (15'500 km), puis par les Suédois et les Italiens (15'000 km). Ceux dont le kilométrage annuel est le plus faible et qui viennent ainsi en queue depuis des années déjà sont les Français, qui parcourt en moyenne une distance de seulement 9'500 km.

Serrer suffisamment la ceinture de sécurité

Si l'espace libre entre le corps et la ceinture de sécurité est trop grand, ce dispositif ne protège plus mais devient dangereux! Lors de collisions, ce jeu excessif peut en effet provoquer des hernies, de fausses couches, ainsi que des déchirures de la rate, du diaphragme et des intestins. Il est vrai que la majorité de ces blessés n'auraient même pas survécu à des collisions entraînant de telles suites s'ils n'avaient pas été attachés par une ceinture de sécurité. Les blessures mentionnées ci-dessus sont presque toujours occasionnées par des ceintures de sécurité insuffisamment serrées.

Moins d'accidents dus à l'alcool en Angleterre

Les premiers résultats des tests effectués en Angleterre pour déceler le pourcentage d'alcool que contient le sang de certains conducteurs viennent de montrer au cours de la première semaine: d'une part que le nombre et la gravité des accidents survenus sur les routes et dus à une ingestion excessive d'alcool ont diminué; d'autre part qu'il y a moins de véhicules automobiles circulant le soir, la nuit et pendant les fins de semaine; enfin que la vente de boissons alcooliques a subi une régression de l'ordre de 30 %.

Punition d'un genre inhabituel

A Danville, aux Etats-Unis, le juge compétent en matière de circulation routière a eu l'idée d'infliger une punition peu ordi-

naire aux jeunes qui roulent à des vitesses folles et se font (heureusement) prendre en flagrant délit par la police. Il les oblige à rédiger leur propre avis mortuaire et un petit article nécrologique sur eux-mêmes.

Lors d'une conférence de presse, ce juge psychologue a déclaré qu'il n'ignorait par le caractère un peu draconien d'une telle mesure, mais qu'elle s'était déjà révélée extrêmement efficace. En pensant à ce qu'ils doivent écrire, ces jeunes fous au volant en viennent fatalement à se rendre compte des graves conséquences que leur comportement d'inconscient sur les routes pourrait avoir pour eux. Aussi ne semble-t-il guère possible, d'après leurs réactions observées quand ils rédigent les écrits en question, qu'ils commettent de telles fautes une seconde fois.

Griserie au volant d'une auto

Un psychiatre connu est d'avis que la plupart des accidents intervenant avec des voitures automobiles se produisent presque toujours quand leur conducteur se trouve dans un état d'excitation. En disant cela, il ne pense pas du tout à l'effet de l'alcool, mais à l'enivrement que procure chez certains la conduite d'une auto. Il s'agit d'un état particulier où le besoin de se faire valoir et l'agressivité entrent pour une large part, soit d'une sorte d'hystérie passagère. Ces conducteurs sont aussi obsédés par une soif de puissance. Devant obéir à celui-ci et celui-là à l'usine, à l'atelier ou au bureau, ils entrent tout à coup dans un état de surexcitation quand ils peuvent enfin commander au moins à un objet (l'auto qu'ils conduisent) et s'imaginent alors qu'ils sont devenus eux aussi des chefs. Un article a été publié à ce sujet dans une revue spécialisée. Il était intitulé «Des névrosés font régner la terreur sur les routes!» et peut être résumé comme suit:

Des recherches d'ordre psychiatrique sont déjà en cours depuis un certain temps concernant cette folie de la vitesse à laquelle beaucoup trop de conducteurs de voitures automobiles sont malheureusement sujets. La première constatation qui ressort de ces recherches est que ce n'est que très rarement en vue de gagner du temps que de nombreux automobilistes

accélèrent pour rouler à des allures folles et pas non plus pour se vanter d'effectuer certains parcours en un temps record. Arrivés au bureau, à la maison ou dans un café, ceux qui sont en proie à cette frénésie sur les routes se tiennent en effet souvent tranquilles et ne savent pas comment tuer le temps. Les psychiatres estiment actuellement que ce désir irréfléchi de faire de la vitesse à tout prix et de façon constante est une sorte de manie. On peut comparer ces maniaques aux blousons noirs, dont la psychologie consiste à se persuader eux-mêmes, par diverses actions délictueuses, qu'ils sont supérieurs à tout le monde.

Montre-moi comment tu conduis et je te dirai qui tu es

Celui qui roule par habitude à des vitesses excessives n'a plus de contact réel avec les conditions de la circulation routière, et, par conséquent, plus de réflexes normaux. D'ailleurs tout conducteur sûr de lui à des allures encore relativement modérées perd plus ou moins la maîtrise de son véhicule à de grandes vitesses. La façon de se comporter avec une énorme source d'énergie mécanique à disposition, en particulier le fait d'adapter bien ou mal la vitesse de son véhicule aux circonstances, aux conditions de la chaussée, de la circulation et de la visibilité, comme l'exige l'art. 32 de la Loi fédérale sur la circulation routière, révèle le caractère du conducteur. Celui qui a une opinion trop favorable de lui-même ou un caractère agressif ne devrait jamais tenir le volant d'une automobile. Un tel conducteur représente un danger permanent pour la collectivité. Il succombera facilement à la tentation de rouler à des allures inadmissibles. Pris une fois par la folie de la vitesse, il ne pourra plus se débarrasser de cette manie, tout comme le drogué ne peut plus se passer du stupéfiant qui le met dans un état anormal d'ivresse qui donne le vertige.

La vitesse de réaction

Tous ceux qui possèdent une certaine expérience de la conduite d'une auto peuvent rouler à des allures rapides s'ils le

veulent. Ce n'est pas très malin. Mais s'en vanter relève de la bêtise pure. Rouler vite n'indique pas forcément qu'on a beaucoup d'intelligence. Ce qui compte, sur les routes, ce n'est en définitive pas la vitesse à laquelle on circule, mais bien la vitesse avec laquelle on réagit. La vitesse de réaction varie suivant les individus. Depuis la perception du danger par notre œil et la transmission de cette sensation au cerveau jusqu'à l'ordre donné à la main ou au pied, il faut tout de même un certain temps, qui joue un rôle capital pour l'évitement de l'accident. Un bon conducteur doit donc connaître sa vitesse de réaction et rouler en conséquence, c'est-à-dire à des allures lui permettant de rester constamment maître de son véhicule.

Ce n'est pas la faute de l'auto

La première réaction d'un conducteur raisonnable et dans un état normal qui perçoit un danger est de couper les gaz en lâchant la pédale d'accélérateur. C'est

ce que ne fait malheureusement pas le psychopathe inconscient! Un tel conducteur ignore ce qui va exactement se passer au moment du danger mais il continue à foncer. Le besoin maladif de montrer aux autres sa soi-disant puissance l'a empêché de réagir normalement et à temps. C'est pourquoi ceux qui ne sont pas capables de conduire normalement un véhicule automobile avec sûreté non seulement parce qu'ils sont atteints d'une maladie ou d'une infirmité physique, mais aussi et surtout d'une maladie ou d'une infirmité mentale, ne doivent jamais tenir un volant (art. 14, chiffre 2b, de la Loi fédérale sur la circulation routière). Quand un accident arrive, ce n'est pas la faute de l'auto (ou alors seulement dans des cas extrêmement rares), mais uniquement celle du conducteur, qui commet une grave faute par conduite incorrecte du véhicule ou ignorance des règles de circulation, ou bien par besoin de domination ou désir d'esbroufe (complexe de supériorité).

Gagnez un temps précieux avec l'Epanleur d'engrais

BOEGBALLE

● Rendement

6 ha. par heure

Largeur d'épandage jusqu'à 12 mètres

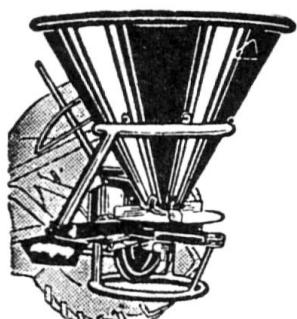
● Régularité

Surprenante grâce à son brasseur

● Seulement Fr. 550.—

● Entretien minime

Roulement à billes sans graisseur



HARUWY

Hans-Rudolf WYSS, Vernand

1032 Romanel-sur-Lausanne

Tél. (021) 91 11 41